



MOVIMENTO PARA A DEMOCRACIA

CONFERENCE PANAFRICAINNE SUR LA DEMOCRATIE ET LA MAITRISE DE
TRANSITION EN AFRIQUE NOIRES

Dakar 25 à 26 Mai 1992

INTERVENTION
DE

M. CARLOS VEIGA

President du MPD

Monsieur le Président
Excellences
Mesdames et messieurs

Avant tout, je voudrais remercier à nos frères sénégalais, en les personnes de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Abdou Diouf et de Votre Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat, Maître Abdoulay Wade, aussi bien qu'à nos frères du Nigeria, en la personne de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Ibrahim Babangida, par cette opportunité donnée aux leaders africains de se rencontrer et débattre une des questions fondamentales du présent et de l'avenir de notre continent - la transition vers la Démocratie .

Le Cap Vert - où on a vécu, avec succès, un changement du régime du parti unique vers le multipartisme et où on fait les premiers pas dans l'apprentissage et l'exercice du pluralisme démocratique - ne pourrait pas manquer à ce rendez-vous, pour s'enrichir de l'expérience de ses frères et, aussi, contribuer, fraternellement, au succès de cette importante initiative africaine.

Je profite de cette occasion pour remercier à Maître Abdoulay Wade les paroles agréables dites envers le Cap Vert et l'

hommage rendu au peuple cap-vertien. Ça nous anime et nous encourage à continuer sur la même voie.

Le processus cap-vertien de transition peut être résumé en quelques mots : dans seulement douze mois nous avons créé les conditions et accompli des élections démocratiques législatives et présidentielles, reportés par l'opposition et tout cela c'est passé dans la calme, la paix et la stabilité.

Je ne vais pas le décrire. Il me semble plus utile de mettre l'accent sur quelques aspects positifs et négatifs qu'on peut trouver en ce processus.

Positifs ont été,

1. L'acceptation par le parti unique au pouvoir, le PAICV, de la nécessité de ouverture politique, qui était exigée soit par la vague démocratique qui balaya le monde communiste, soit pour prévenir des tensions sociales prévisibles dans une situation socio-économique très difficile, grave et fragile dont le Cap Vert vivait et vit : cette vague et le fait que la continuation de la coopération par le Nord dépendait de la démocratie ont été vite et bien compris et interprétés par le parti unique :
2. La parution d'une opposition de plus en plus forte, active

et surtout unie, dont les propos et le programme allaient dans le sens du desir profond de liberte, democratie et developpement qui etait celui de la population et qui a vraiment poussé le pouvoir vers l'acceleration du rythme de la transition : c'est grace a la pression de l'opposition qu'on a eu une periode transitoire de douze mois et que le multipartisme n'a été renvoyé a 1995, comme voulait le pouvoir . Il se justifiait avec l'argument fallacieux qu'il n'y avait pas d'opposition organisée au Cap Vert et que, plus, le peuple n'avait pas d'experience democratique ni se trouvait préparé pour jouer le jeu democratique : on a meme divulgué des resultats d'un sondage d'opinion selon lequel quatre-vingt pourcent de la population ne voulait pas le multipartisme .

3. Le consensus, accepté par l'opposition, sur la necessite de stabilite pour la transition et, pour cela, de jouer de jeu dans le cadre institutionnel établi, c'est a dire en maintenant le president, l'assemblée nationale et le gouvernement du parti unique ;
4. Le consensus, exigé par l'opposition et accepté par le pouvoir, sur les modifications a introduire dans ce cadre et, surtout, dans le cadre juridique, pour permettre la transition : suppression de la norme constitutionnelle qui declarait le parti unique la force dirigeante de la société et de l'Etat ; publication des lois sur la liberte d'

expression, d'association, de manifestation et de reunion, sur la création et l'existence de partis politiques; publication d'un code electoral pour les elections legislatives et pour les presidentielles ; revision minimale de la Constitution, pour permettre le multipartisme et l'election directe du President de la Republique ;

5. Negotiations, proposées avec insistance et poussées par l'opposition, qui ont abouti a des accords essentiels sur la sequence et le calendrier des elections, l'actualisation du recensement electoral, la presence des observateurs internationaux et sur quelques points de la revision constitutionnelle ;
6. La position et le role de l'Armée : quoique intensément politisées par l'ancien régime - elles etaient définies comme le bras armé du parti unique - les forces armées cap-vertiennes ont bénéficié du consensus établi entre le pouvoir et l'opposition, selon lequel, en démocratie, elles devraient être au service exclusif du pays et sous les ordres des organes de souveraineté constitutionnels (et non d'aucun parti, groupe ou personne) et avoir pour mission la defense militaire du pays contre des agressions ou des menaces externes.

Dans ce cadre, il a été publié la loi interdisant l'

activisme politique et partisan des militaires et on a supprimé les comités et toute l'organisation du parti unique au sein de l'Armée.

Ainsi, on a établi une position de neutralité politico-partisane des forces armées cap-vertiennes, laquelle, dans le décor plus ample du jeu démocratique qu'on vivait déjà et trouvant un degré important de professionnalisme entre les militaires, a rendu irrecevables d'éventuelles tentations de coup d'Etat pour faire arrêter le processus démocratique ou mettre en cause ses résultats, tentations que, en cachette, dominaient certains petits cercles du pouvoir et des militaires

Le modèle de transition adopté au Cap Vert comporte aussi des risques. Le risque majeur se trouve en la tentation du parti au pouvoir d'utiliser l'appareil de l'Etat à son profit et pour faire des difficultés injustifiables à l'opposition. Ça peut créer des conditions d'évidente inégalité entre les parties du jeu démocratique, être source de tensions et troubles dans le processus de transition et mettre en cause la bonne foi et la sincérité de l'intention de jouer effectivement le jeu démocratique.

Au Cap Vert cette tentation s'est manifestée par des aspects qu'on considère négatifs dans le processus de transition :

1. Le fait que le parti unique n'a pas accepté de supprimer de la Constitution son rôle dirigeant de l'Etat que deux mois avant la campagne électorale, ce qui lui a permis l'utilisation, presque jusqu'à la fin, des ressources, de la machine administrative et de la presse de l'Etat, notamment la radio et la télévision uniques du pays :
2. Le fait que la loi des partis politiques et la loi électorale aient été publiées seulement un mois avant la date de présentation des candidatures, ce qui a empêché l'enregistrement et la participation d'un autre parti d'opposition :
3. Le fait que l'accès libre de l'opposition à la presse de l'Etat ait été ajourné jusqu'à la campagne électorale :
4. Le fait, très grave, que le parti unique ait profité de son parlement pour faire une révision profonde du système politique, à la mesure de ses intérêts partisans, sans l'accord de l'opposition, convaincu qu'aucun des partis n'obtiendrait pas les deux tiers des mandats pour une nouvelle révision et que le système ainsi imposé au nouveau régime sorti des élections se maintiendrait et ne pourrait être changé sans qu'il l'accepte :
5. La manque de rigueur et de volonté politique en l'

organisation du processus électoral, soit en ce qui concerne le recensement, soit quant à l'élaboration des cahiers électoraux où la constitution et composition des commissions électoraux.

Et tout cela pour rien, parce que le 13 Janvier 1991, dans une journée mémorable de civisme, étant présents des observateurs internationaux - parmi lesquels des représentants de l'OUA, de l'Association des Juristes Africains et des pays africains - invités à l'exigence de l'opposition, le peuple cap-vertien a voté en masse (20 % d'abstention) donnant au Movimento para a Democracia (Mouvement pour la Démocratie) - MPD - plus de deux tiers des mandats et lui permettant, ainsi, doter le pays avec une nouvelle Constitution.

Journée répétée un mois après, dans les élections présidentielles, dans lesquelles, malgré la différence évidente des ressources, le candidat appuyé par les forces démocratiques a vaincu avec plus de 70 % des suffrages .

Il faut réhausser que, le long de tout le processus et même lorsqu'on savourait la victoire, la transition s'est montrée exemplaire par l'absence de sursauts significatifs et de signaux relevant de revanchisme et par la manière pacifique et tranquille comme tout s'est passé, malgré l'émotion, l'euphorie libertaire et le rejet du parti unique qui se

manifestaient avec intensité.

L'option des forces politiques, en acceptant le jeu et le défi de battre le parti unique dans son propre terrain, ont donné la pierre de touche de la position politique qui a pu garantir la tranquillité et la sérénité démontrées par la population.

Elle a permis aussi, que les cédences du régime eussent été lentes et sans des traumatismes graves, empêchant, du côté du pouvoir, la naissance du désespoir et de la tentation de remettre en cause le processus démocratique entamé.

Elle a, en outre, créé une ambiance favorable à la position désirable de l'Armée, une position d'exemption et neutralité.

Mais, le processus de transition n'a pas arrêté avec les élections législatives et présidentielles.

Le nouveau gouvernement s'est donné comme tâches immédiates le démantèlement systématique de l'appareil juridique et organique du régime de parti unique et de la symbiose parti/Etat, la création de l'espace pour les nouvelles institutions démocratiques, la libération des contraintes à l'expression de la société et la création d'un climat de confiance, surtout en ce qui concerne l'Armée et la Police, auparavant très liées au parti unique.

On a aboli la police politique, les milices populaires, les tribunaux populaires et les commissions de la réforme agraire ; la torture fut interdite et considérée un crime grave ; la détention avant le jugement a été étroitement limitée.

On a établi le pluralisme dans la presse, notamment dans celle de l'Etat, ayant encore été ouvert à l'initiative privée l'accès à tous les domaines de la Communication, notamment la radio et la télévision.

On a établi, aussi, la liberté syndicale.

On a défini, par loi, le statut de l'opposition, en l'assurant pleine liberté d'action et l'exercice de sa fonction de contre-pouvoir.

On a garanti aux principaux dirigeants de l'ancien régime des conditions de vie dignes, pour ce qui est de pension de retraite, habitation, transport et sécurité, nous assurant la liberté et la possibilité de vivre normalement, comme des citoyens de plein droit.

On a réalisé, au mois Décembre 1991, les premières élections municipales démocratiques, avec la participation des partis politiques mais aussi des groupes de citoyens indépendants, dont les résultats illustrent bien le pluralisme de la société cap-vertienne : 10 municipalités pour le MPD, 2 pour

le PAICV et 2 pour des groupes de citoyens indépendants.

Le cycle de la transition formelle continuera avec la appréciation bientôt, par l'Assemblée Nationale, de la nouvelle Constitution qu'est en discussion publique depuis quelques mois et qui va consacrer les principes fondamentaux d'un Etat de Droit Democratique, une large liste de droits, libertées et garanties des citoyens, un systeme de separation et equilibre des pouvoirs, les principes essentiels d'une economie de marché, un nouveau role pour l'Etat, la decentralization à travers un pouvoir local fort, ainsi qu'une relation franche et ouverte avec la société et ses organisations autonomes, assumant aussi, au niveau institutionnel, l'insularité du pays.

Et il faudra continuer toujours, en promouvoyant et en développant la culture démocratique, sans laquelle le processus sera toujours réversible.

Nous pensons que les experiences sociales et politiques de chaque peuple ne sont pas exportables, parce que les réalités de chaque pays - facteurs decisifs pour modéler des institutions légitimes et democratiques - sont toujours spécifiques, ne pouvant pas être répétées dans d'autres pays.

C'est pourquoi aucun peuple ne saura donner des leçons de démocratie aux autres.

Mais il y a des principes démocratiques assumés par toute ou presque toute la communauté mondiale, étant, aujourd'hui, véritablement un patrimoine commun de l'Humanité.

Sur de tels principes, il sera toujours utile, inspirateur et enrichissant pour nous tous dialoguer, débattre et échanger des expériences, apprenant de façon créative, sur la base des avis, des succès, des échecs et même des erreurs les uns des autres.

Ce fut dans cet esprit que nous avons voulu vous exposer notre vision, la vision du Mouvement pour la Démocratie, opposition gagnante, sur le processus de transition vers la démocratie au Cap Vert, une contribution du peuple cap-vertien au développement de la démocratie en Afrique.

Puisse notre exposé avoir quelque utilité pour le succès de cette Conférence, c'est notre seul souhait.

Je vous remercie.